

50^e de l'escadron et cérémonial

Rôle et mandat du comité 50^e anniversaire et cérémonial

Ce comité relève du comité répondant

Ce comité a pour mandat de voir à la planification et à l'organisation d'événements spéciaux durant l'année de notre 50^e. Il propose ses recommandations et les soumet à l'adoption d'une décision par le comité répondant.

Membres de ce comité

Le président et tout autre membre intéressé ainsi que le commandant qui sera consulté,

La présidente et le vice-président sont nommées responsables de ce comité et son rôle principal est de faire la liaison avec le comité répondant et de diriger ce comité de travail formé de bénévoles provenant des parents de cadets et/ ou de personnes intéressées.

Responsabilités :

Immédiatement ; commencer la recherche des noms et adresses anciens commandants et militaires impliqués, ancien président et membre de comité répondants et d'anciens cadets.

La présidente siègera sur un comité de travail avec le club Kiwanis

Voir à déposer entre juin et octobre 2017 : un projet de thème, besoin de location de salle, une amorce de plan d'action.

Former une équipe efficace avec d'autres personnes hors du comité répondant est possible.

Responsabilités en continu : déposer le plus tôt possible un plan d'action, faire adopter thème, lieu et coûts, et voir à l'organisation des événements. S'adjoindre au besoin les services des autres comités et membres du comité répondant. Toutes dépenses doivent au préalable être acceptées par la trésorerie et s'il y a lieu le comité répondant.

Et toutes autres tâches connexes

Ce COMITÉ DE TRAVAIL entre en vigueur au moment de son adoption par le Comité répondant

Comité répondant 785

Adoptée le 13 janvier 2017

Révisée le